

Expérimentation Bornes à biodéchets

Dès le mois de mars 2025, en complément des solutions de compostage de proximité proposées à ses habitants, le Grand Albigeois expérimente la collecte des biodéchets alimentaires en apport volontaire !

Une cinquantaine de bornes à biodéchets vont être installées dans certains quartiers du territoire, sur l'ensemble des communes de l'Agglo. À partir de début mars, les habitants pourront y déposer leurs biodéchets alimentaires.

A terssac, où se situe la borne ? Rue de la Garance près des autres bornes d'apport volontaire.

Présence d'un stand de sensibilisation des usagers à ce geste de tri et de distribution des kits, **le 25 mars de 16h30 à 18h30**, rue de la Garance à proximité de la borne PAV n°47.

Que faire si je composte déjà ?

Si vous compostez déjà, c'est parfait ! Bravo pour votre engagement en faveur de la réduction et de la valorisation des déchets. Continuez votre pratique et n'hésitez pas à déposer dans les bornes certains biodéchets que vous ne compostez pas (comme les déchets de viande et poisson par exemple).

 **JE METS** (en vrac, non emballés et sans sac)

 Épluchures de fruits et légumes	 Restes de repas (dont viande, poisson et fromage)	
 Pain et céréales	 Coquilles d'œufs	 Thé et marc de café
 Serviettes en papier et essuie-tout	 Aliments périssables et avariés non-emballés	

TOUS LES DÉCHETS ALIMENTAIRES SONT ACCEPTÉS !

 **JE NE METS PAS**

 Emballages ou plastique	 Litières d'animaux et cendres
 Déchets verts du jardin	 Couches
 Mégots	 Huiles

DE LA **QUALITÉ DE VOTRE TRI** DÉPENDRA LA **QUALITÉ DU FERTILISANT** PRODUIT.